



Courrier reçu via Messenger, rendu anonyme bien évidemment.

La perspective de l'élection municipale est le théâtre de nombreux échanges, presse écrite, réseaux sociaux, blogs.... chacun s'exprime, il nous appartient d'analyser et se faire une opinion objective, je dis bien objective.

Je me suis attardée sur l'article de presse du dimanche 26 janvier dans lequel le maire actuel de Faulquemont accompagne de toute sa satisfaction sa décision de briguer un 3^{ème} mandat.

Je laisserai à d'autres plus qualifiés que moi l'évaluation de la partie travaux, j'avoue que je n'y connais rien, je ne peux toutefois pas m'empêcher de relever « **je propose un projet de ville réaliste, ambitieux et nourri d'une fiscalité locale maîtrisée** », une belle phrase mais concrètement, ça veut dire quoi ? (Ça me rappelle les « dissert's » au lycée quand on s'évertuait à meubler avec de beaux mots dans l'espoir d'une bonne note).

Parenthèse fermée, moi je note que dès la première colonne, est mentionné son principal opposant sans toutefois qu'il soit nommé, mais bon quand on parle à Faulquemont « *d'une opposition trop virulente, trop procédurière* » on sait de qui il s'agit !

C'est sûr qu'à lire le blog du « procédurier », appelons-le ainsi puisqu'ainsi il est désigné, avec tout ce qu'il balance ne serait-ce que toutes ses révélations sur la gestion et les promesses des campagnes de 2008 et 2014 du maire, il faut bien dire qu'il ne lui facilite pas la tâche et depuis 5 ou 6 mois c'est clair qu'il y va vraiment fort !

Mais procédurier c'est quoi ? Une personne encline à procédure même lorsque cela n'est pas nécessaire.

Et une procédure c'est quoi ? En deux mots, un ensemble de règles qui doivent être respectées pour la reconnaissance de certains droits ou le règlement de certaines situations juridiques. Précisons que les procédures sont obligatoires dans de nombreuses situations afin d'assurer **le respect de l'intérêt public et collectif**. En effet, qu'elles soient procédures d'appel d'offres, procédures de demande subvention ou autres, elles s'accompagnent d'un cahier des charges, d'une candidature à projet, d'une demande de subventions, d'un appel d'offres, l'ensemble devant respecter un certain formalisme de rédaction, de présentation, de renseignements et s'accompagner de pièces justificatives.

N'est-ce pas ce qu'on attend d'un responsable, d'un élu ?

Là-dessus, que ça plaise ou que ça ne plaise pas, on est bien obligé de reconnaître que cet opposant excelle en la matière.

Alors finalement user de procédure, même par excès, devrait être plutôt rassurant puisque les procédures sont le gage des règles respectées.

S'il dérange tant que ça cet opposant, ne serait-ce pas plutôt parce qu'il agite les consciences, en clair il ne laisse pas tranquille, ça c'est vrai il n'est pas reposant mais de là à dire qu'il va jusqu'à engendrer « *un climat délétère* » !

C'est fort délétère, on peut dire aussi nuisible, toxique.

Je m'interroge car sortir du cadre de la loi, mentir, ne pas respecter les règles établies, ne pas appliquer les procédures, n'est-ce pas ... délétère aussi ?

Quand Mr Bianchin affirme sous le titre « ***Toujours à l'écoute de la population*** » que ce qui lui « ***importe c'est la proximité de mes concitoyens ...j'ai toujours été à l'écoute*** ».

On se demande à l'écoute de qui ?

A-t-il écouté cette opposition ?

A-t-il pris la peine d'entamer la moindre discussion ?

Jamais et preuve en est, aucun sujet n'a fait l'objet de débat public, confrontation qui expose à répondre à tous, amis et ennemis, et ça, face à tous.

Si être à l'écoute c'est entendre ce qu'on veut entendre, rester auprès de celles et ceux qui parlent comme soi, c'est un peu facile non ?

Ceci étant il avoue qu'il n'avait pas l'intention d'y aller « ***sa décision de repartir pour cette élection n'était pas évidente de prime abord dans son esprit*** », reconnaissons ici qu'on peut le comprendre et sa décision de laisser la place à un de ses colistiers l'honorait, le journal le dit bien, « ***L'homme aurait souhaité qu'un de ses colistiers prenne la relève*** ». Mais force est de constater que c'est son souhait à lui car visiblement personne d'autre ne le souhaite.

Ce qui reste incompréhensible c'est qu'avec un bilan aussi reluisant que celui qu'il présente et des perspectives d'avenir si bien concoctées, une voie royale en sorte, personne parmi les siens n'a souhaité prendre sa suite.

Au terme de 5 mois, à remarquer les mêmes 5 mois pendant lesquels l'opposant alimentait son blog dévoilant publiquement affaires sur affaires, aucun volontaire parmi les siens, enfin si une femme qui aurait bien pris la tête de la commune mais elle a finalement dit non, selon les dires du maire à cause du climat délétère régnant. Certes, il faut bien un responsable.

Que doit-on alors entendre lorsqu'il dit « ***tous m'ont affirmé que j'étais l'homme de la situation*** ».

Quelle situation ?

- Celle brillante qu'il expose,
- Celle toute autre que l'opposant dévoile,
- Celle peut-être un peu trop opaque qu'il laisse,

En tous cas c'est incontestable, celle dont aucun de ses colistiers ne veut.

P.V